

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté !

ABONNEMENTS

	UN AN	6 MOIS	3 MOIS
LYON et Départements limitrophes...	20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements.....	24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, à l'Agence V. FOURNIER, 15, rue Confort, et dans les succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Mâcon, Bourg, Chalon-s-S., Dijon et Clermont-Ferrand, et aux BUREAUX DU JOURNAL. A Paris : A l'Agence HAVAS, 8, place de la Bourse.

LA JOURNÉE

Aujourd'hui est venu devant le tribunal correctionnel, le procès Zola contre nos confrères, MM. Judet et Marinoni, du « Petit Journal ». Comme la preuve n'est pas admise devant la juridiction choisie par le journaliste décampeur, que la vérité la plus absolue n'en est pas moins une diffamation, ils ont été naturellement condamnés.

M. Judet s'était d'ailleurs et à juste titre, fait gloire de diffamer et d'être condamné pour servir sa patrie.

L'émotion continue à être considérable en Allemagne autour de la mort de Bismarck. L'empereur a célébré dans un reser-voir public la mort du grand homme.

La situation hispano-américaine reste stationnaire. Les nouvelles des hostilités sont dénuées d'intérêt et d'importance. On sent qu'il y a des deux côtés une sorte d'armistice tacite, en attendant la solution.

La réponse de l'Espagne aux conditions américaines a été officiellement transmise aujourd'hui par M. Cambon, ambassadeur de France.

On croit que M. Mac Kinley répondra lui-même immédiatement.

La presse espagnole recommence la campagne contre le ministre Sagasta. On parle de son remplacement par un cabinet conservateur après la conclusion de la paix.

Aucun incident notable dans les procédures Picquet et Esterhazy dont on ose plus prévoir la fin.

Un communiqué officiel donne le thème des grandes manœuvres pour l'automne 1898.

Liberté Égalité Fraternité

La superbe devise, trop belle pour la terre, et que la République détache des feuillets de l'Évangile, divin guide des citoyens de toutes les patries vers la dernière magnifique patrie, qui est le ciel ! Ne nous étonnons pas qu'elle ne soit pas réalisée au temps des chéquards, des Dreyfus et des dreyfusards ; elle ne peut pas l'être pleinement, sinon le ciel descendrait sur la terre, nous marcherions vivants dans un rêve de paix et de félicité qui ferait de chacun de nous, Brissot, Esterhazy, Chion-Ducollet, Zola compris, un ange de mansuétude et de bonté seigneuriales.

La Liberté de faire tout ce qui ne nuit pas à autrui impliquerait l'obligation de nous abstenir vis-à-vis du prochain de tout ce que nous ne voudrions pas qu'il nous fit, et l'accomplissement moderne de la vieille maxime chrétienne de tolérance charitable ferait s'épanouir sur le monde un « apaisement » tel que Méline et Hubbard s'embrasseraient en pleurant d'attendrissement.

Égalité, qui l'a mieux proclamée que le Sauveur qui nous déclara tous enfants également chéris d'un même père, ayant les mêmes droits et les mêmes devoirs, prétendant au même héritage ?

La Fraternité, qui l'enseigna au monde mieux que Jésus de qui les apôtres anciens et nouveaux reçurent la mission d'aller lui conquérir par persuasion, fût-ce au prix de leur sang, les cœurs d'hommes qui battent sous les peaux rouges, noires ou jaunes, que le regard de Celui qui voit tout n'a pas vu appartenir à des espèces inférieures ?

Car l'Évangile porte en toutes ses pages, comme la République française autour de sa cocarde, la maxime d'amour qui est le résumé du Code des devoirs et des droits des peuples et de l'humanité.

Si l'on voulait l'entendre, le désarmement universel s'imposerait. Chez nous, nous apprendrions à respecter notre droit de monter à Fourvière sans se priver du sien de descendre à sa loge devenue l'Asile des sages, admirateurs mutuels de la liberté de penser et de croire.

À l'étranger, nous exporterions moins de fusils perfectionnés tombés au rebut, remplacés par d'autres à répétition, que de mission-

duire des charnières à vapeur, à faire pousser des moissons plus denses pour des peuplades plus nombreuses ramenées des ténèbres de la loi de guerre et de haine à la splendeur de la loi d'amour de Jésus-Christ.

On trouverait en effet, en se donnant la peine de chercher, beaucoup d'internationalisme dans le livre du Sauveur, quoique sensiblement différent de celui de M. Jaurès, qui n'a pas fait mieux pour arriver plus tard.

Mais, encore une fois, l'entier accomplissement de la devise à la fois divine et républicaine n'est pas de ce monde. C'est la perfection à laquelle on doit tendre, mais nous ne pouvons pas être surpris si quelques rétrogrades élèvent encore des barrières avec les grains de leur épais bon sens pour arrêter la marche du char du Progrès véritable, le progrès évangélique.

Tant que le monde sera monde, il y aura comme ça des « Un Tel » qui refuseront de laisser aller au Christ les petits enfants, qui, par promesses et menaces mettront tout en œuvre pour détourner de lui les jeunes générations, fussent-ils remplis les bagnes pour vider les églises.

Au nom de la liberté, ils feront destituer le cantonnier coupable d'avoir confié aux Frères l'éducation de son enfant, révoquer le sous-préfet qui aura sa fille chez les Sœurs ; ils dénonceront à la tribune parlementaire, mouchards réclamant des lois de tyrannie, le ministre de la guerre dont la fille a quitté dans une église pour une œuvre de soldats, le ministre de la marine dont le fils suit les cours d'un collège de Jésuites.

Au nom de l'égalité, ils diront : « Tout aux nôtres de la laïque forcée ; rien aux petits des établissements libres » et, grinçant des dents de ne pouvoir fermer les écoles catholiques, ils s'en vengeront en tâchant de ruiner les pères qui les subventionnent par des prélèvements sur leur fortune privée, d'affamer peu à peu les petits enfants qui les fréquentent.

Ils parleront de neutralité religieuse, et, *colours* des deniers publics constitués par les impôts de tous les citoyens sans distinction de croyances, ils distribueront ces impôts sans cesse plus lourds en subventions de toutes sortes aux écoles de haine et non pas de neutralité, en largesses de tous genres dont seront exclus tous les petits enfants dont les pères ont commis le crime de penser autrement que ces libres penseurs.

Car c'est un vol — il faut que Gaillon le sache — que de prendre dans les fonds publics l'argent nécessaire à l'assouvissement de ses rancunes particulières. L'argent de tous doit aller à tous et nul enfant ne peut être exclu des libéralités publiques parce qu'il va à une école que la loi autorise, qu'opprime un tyranneau, sans être volé de sa part.

L'égalité ! l'égalité ! Non pas la proscription ! Avec des libéraux de cet acabit-là, que devient donc la maxime républicaine ?

Ils ont le mot de « Fraternité » dans la bouche, et ils commettent l'infamie la plus basse, la plus ignoble, la plus indigne de penseurs, celle de former des enfants à se jalouser les uns les autres, de partager en deux castes la jeunesse française : l'une de privilégiés à qui tout va, l'air, la lumière, la santé, les vêtements, les jeux, les pelouses du Parc, la maison de vacances ; l'autre de parias à qui rien n'est donné de l'argent de leurs pères, qui n'auront de chaussures, de jeux et de santé que ce que la bourse de leurs parents épuisée par le fisc pourra leur en procurer jusqu'au jour où elle sera à sec et où le père, citoyen prétendu libre, sera forcé d'opter pour son enfant entre l'abondance à la laïque et le dénuement à l'école de son choix.

M. Gaillon passe, M. Un-Tel passera, les faux républicains passeront tous, mais la vertu républicaine de l'Évangile ne passera pas. Un jour viendra où des hommes nouveaux rougiront de cette guerre lâche qu'on fait à des enfants, où même les proscriptions survivants s'effrayeront du résultat de leurs proscriptions. Avant que lève la moisson de haine qu'on mûrit pour la

monde, bientôt il n'y aura plus de ville importante qui ne compte dans son conseil l'un ou l'autre socialiste. C'est encore l'agitation et la préparation pour les délégués aux caisses de secours pour les malades. La plupart de ces caisses se trouvent entre les mains des socialistes. C'est encore l'agitation et la préparation pour les élections des petits parlements de l'Empire. Cette agitation dure tous les jours de longues semaines, avec des dépenses très considérables. C'est enfin l'agitation pour les grèves à l'intérieur comme à l'étranger, la préparation de la fête du 1^{er} mai, les subsides envoyés à la presse, les secours en argent votés par le comité. Si l'on estime à 400.000 le chiffre des socialistes payant, ce sera près de 20 francs par tête. Au sein d'un autre parti ne peut-on dire autant. On ne comprend pas encore que le dévouement et le sacrifice sont capables de conduire à la victoire.

MARTEL.

CHARGEZ !

Il fait bien chaud pour dire des choses sérieuses ; aussi vais-je vous en conter une qui n'en a pas l'air, bien qu'elle soit elle le soit.

Le ministre Brissot, ministre provisoire qui va bientôt — du moins nous l'espérons — après avoir vécu de l'Affaire d'aujourd'hui, mourir, comme disait l'autre, de « la fêlure », c'est-à-dire de la question d'Algérie, est né, comme tout le monde le sait, d'un effort désespéré de la franc-maçonnerie contre le ministre Méline.

Mais à ce propos on vient de m'en conter « une bien bonne » que je tiens pour absolument authentique, étant donné la qualité parlementaire du conteur.

Lorsque eut lieu le grand assaut qui donna la victoire aux F. radicaux, les troupes maçonniques étaient bien organisées, mais paraissaient lentes à se lancer sur les dernières positions. Dans ce cas l'officier cria : « En avant ! » et il fit ce geste bien connu d'agiter son sabre en le faisant tourner au-dessus de sa tête, et la troupe s'élança au pas de course, dans un élan furieux.

Le général... Brissot ne dit rien, et cependant il enleva ses troupes, si bien que l'ennemi, dut se retirer devant ses attaques.

Cela s'est fait d'une façon très simple.

Plusieurs personnes étaient fort intriguées de voir l'illustre « austère » se mettre, en parlant la main sur la tête comme pour se gratter, le ponce appuyé sur le crâne, les doigts disposés horizontalement, en éventail.

Ce geste inexplicable, contraire à toutes les traditions de l'art oratoire, était très bien compris d'une grande partie de nos députés.

Il voulait dire : « F. non seulement il pleut sur le temple, mais il neige, il gèle, la situation est grave, il faut charger ! » et comme les cuirassiers de Reischaffen, les F. ont chargé.

Et voilà, profanes, comment tombent les ministères.

J. A.

ABONNEMENTS D'ÉTÉ

A l'occasion des déplacements d'été dans les villes d'eau ou à la campagne, nous prévenons nos lecteurs et abonnés que nous mettons à leur disposition des abonnements de

8 jours au prix de... 0 fr. 75
15 jours —... 1 fr. 25
1 mois —... 2 fr.

Pas d'argent, pas de Suisses

Le proverbe est connu, l'application l'est moins. Durant les périodes électorales, c'est une vérité qui court les rues, sans argent pas de députés. Le parti socialiste est logé à la même enseigne. Ce qui se passe en Allemagne se répète en France, se continue en Belgique et ailleurs. Le bilan a été dressé ces derniers jours et ce bilan a de quoi surprendre et instruire tout à la fois.

On estime à plus d'un million de francs les frais occasionnés par les élections du mois de juin. Le parti socialiste avait posé des candidats dans les 397 arrondissements de l'Empire allemand. On voulait organiser ainsi comme un immense plébiscite en faveur du socialisme. On sait qu'il a dépassé toutes les espérances. Les chefs déclarent qu'on n'a pas payé trop cher cette splendide victoire. Ils ont raison. La peur hante les sphères gouvernementales ; on songe à des mesures de répression sans oser encore formuler les différents articles du programme à adopter. L'agitation socialiste a été menée avec énergie dans plus de 200 circonscriptions. C'était la lutte avec tous les moyens propres à assurer le triomphe. On cite telle circonscription de moindre importance, où les frais sont montés à près de 7.000 francs. L'argent est donc le nerf de la guerre même pour les socialistes, et cet argent se chiffre chaque année par 6 à 7 millions pour les différentes œuvres que soutient le socialisme.

C'est d'abord l'agitation et la préparation pour les tribunaux d'arbitrage ; le parti dépense des milliers dans chaque grande ville pour assurer le succès de ses candidats. C'est ensuite l'agitation et la préparation en vue des élections mu-

niée, bientôt il n'y aura plus de ville importante qui ne compte dans son conseil l'un ou l'autre socialiste. C'est encore l'agitation et la préparation pour les délégués aux caisses de secours pour les malades. La plupart de ces caisses se trouvent entre les mains des socialistes. C'est encore l'agitation et la préparation pour les élections des petits parlements de l'Empire. Cette agitation dure tous les jours de longues semaines, avec des dépenses très considérables. C'est enfin l'agitation pour les grèves à l'intérieur comme à l'étranger, la préparation de la fête du 1^{er} mai, les subsides envoyés à la presse, les secours en argent votés par le comité. Si l'on estime à 400.000 le chiffre des socialistes payant, ce sera près de 20 francs par tête. Au sein d'un autre parti ne peut-on dire autant. On ne comprend pas encore que le dévouement et le sacrifice sont capables de conduire à la victoire.

H. C. tly.

Échos & Nouvelles

CALENDRIER

Jour de 24 h. — 24 h. jour.
Lever du soleil, à 4 h. 38 ; coucher, 7 h. 32.
Lune, P.
Saint-Denis.
Saint-Aristarque.
Pèlerinage au tombeau du curé d'Ars.
1898. — Grèce : Le roi Georges de Grèce commande aux ministres de rester neutres dans les affaires de Crète. Le ministre ne partageant pas cette opinion, donne sa démission.

LE TEMPS

La pression est faible sur la moitié N. du continent, tandis que sur la moitié S. elle est très uniforme au voisinage de 763 mm ; le baromètre a, d'ailleurs, légèrement baissé sur le N. de la France et les îles Britanniques.
Sur nos régions, il y avait ce matin interversion de la température avec l'altitude au moment du minimum ; ainsi, à 5 heures du matin, le thermomètre marquait 17° au mont Verdun, 16° à Saint-Génis et seulement 13° au Parc. Des orléans sont encore possibles.

AU JOURNAL OFFICIEL

Le numéro de ce jour contient :
Un décret portant nominations d'officiers publics et ministériels ;
Des arrêtés portant nominations d'officiers de l'instruction publique et d'officiers d'académie ;
Un arrêté autorisant la libre circulation des plants de vignes de toutes provenances sur le territoire de plusieurs communes du département de Seine-et-Marne.

Des décisions portant inscriptions d'office au tableau de concours pour la Légion d'honneur (ministère de la marine) ; accordant des récompenses pour faits de sauvetage (ministère de la marine).

LOCKROY A BREST

Le ministre de la marine, allant à Brest pour assister aux manœuvres navales, est arrivé ce matin et a été reçu par l'amiral Pour-nier, le général Dods, les corps constitués et les délégations ordinaires. On a paisiblement dîné, on a entendu des loas, de la musique et du canon, le tout, non pas sans bruit, mais sans incident ni importance.

L'opinion publique est donc émue à la pensée que notre ministre de la marine qui n'avait jusqu'ici manœuvré que sur le bassin des Tuileries, va se trouver en face de la mer.

On espère qu'il ne s'élèvera pas de conflit entre ces deux grands éléments.

LES DÉCORÉS

Le ministre de l'instruction publique soumettra prochainement au président de la République un décret modifiant les règlements qui régissent les distributions de palmes académiques.

M. Rougès élèvera de 1.900 à 2.000 le nombre des Bonnets d'Officier d'académie et de 300 à 500 celui des rosettes d'Officier d'instruction publique. Par contre, le minimum de cinq années de service dans l'enseignement qui donne droit au ruban sera porté à six années.

Enfin, aucune distribution de palmes ne pourra avoir lieu, lors de l'inauguration d'une statue ou d'un monument, sans la présence du ministre de l'instruction publique.

Malgré ces deux légères réserves de détail, il reste ce fait précis qu'on va augmenter la culture des palmes et le métrage des rubans. Comme cette multiplication se retrouve dans tous les genres décoratifs et que ces genres eux-mêmes se développent, se greffent et se déboulent avec une constante rapidité, on peut prévoir l'heureux temps où chaque citoyen sera de droit chevalier à sa naissance, officier à ses premières dents, commandeur à sa majorité et grand-croix à l'âge prescrit pour être gîteux et sénateur. — Les gens de goût applaudissent à cette innovation qui jettera le gai reflet d'Ordres rouges, violets, nerts et jaunes sur la noire monotonie du costume masculin.

EN PARTANT POUR L'ALGÉRIE

Ce n'est pas d'une nouvelle audition de la marche de la reine Hortense qu'il s'agit. Ce n'est d'ailleurs pas en partant pour la Syrie, mais en partant pour l'Algérie, que M. Laferrière, successeur de Lépine et prédécesseur à brève échéance de n'importe qui, a banqueté hier, au restaurant Campo, sur l'invitation de ses compa-

On a beaucoup mangé, beaucoup bu et beaucoup toasté. L'abondance des mets oratoires, parmi lesquels le gouverneur en parlance a servi des promesses pures et des périodes sonores, a même fait quelque peu négliger le dessert.
Le mal n'est pas grand si l'on songe à la plantureuse compensation qui attend au début du cadavre d'Alger l'ombrage de Berlioz et des Thompson ; s'il faut en croire les journaux d'outre-mer, les antilais lui réserveront une entrée — pardon un dessert — aux tomates et pommes cuites.

ZOLA... JÉSUITE ET MARIYR !

Un journal fait observer que parmi les martyrs japonais du XVII^e siècle, il se trouve un vaillant jésuite, du nom de Jean-Baptiste Zola. S'il existe un lien de parenté, comme ce journal le prétend, entre l'opéra héroïque et le portrait d'un des traites, il faut convenir que les théories de l'atavisme font ici une terrible faute.

Zola, on le sait, n'a pas manqué de dénoncer le péril jésuitique, et le martyre, même sans la forme d'une année de prison, ne paraît exercer sur lui qu'une médiocre attraction.

LA CELLULE DES MARTYRS

S. Em. le cardinal Richier ayant manifesté le désir de conserver de Mazas, à titre de reliques, quelques vestiges des cellules dans lesquelles furent enfermés, en 1871, avant leur transfert à la Roquette, les otages qui furent massacrés dans cette dernière prison, M. l'abbé Odellin vient d'adresser à l'entrepreneur chargé des démolitions une lettre par laquelle il demandait les portes de la cellule n° 21, où fut détenu Mgr Darboy, archevêque de Paris, et de la cellule n° 4, qui fut celle de M. l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine.
Celle dernière seule pourra lui être livrée, l'école Gerson, de Passy, ayant déjà fait l'acquisition de la porte de la cellule de Mgr Darboy.

FÊTE DE L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE

La fête patronale de l'impératrice douairière de Russie Maria Feodorovna a été célébrée à midi (fête de Sainte-Marie-Madeleine), à l'église russe de la rue Darn.
Le président de la République, le président du Conseil et le ministre des affaires étrangères s'étaient fait représenter par le commandant Meaux de Saint-Marc et M. Mollard, sous-directeur du protocole aux affaires étrangères.
L'ambassadeur de Russie, la princesse Ouroussoff et leur fils, les membres de l'ambassade, ainsi que tous les notables de la colonie russe présents à Paris assistaient également à cette cérémonie.

On remarquera à ce propos que l'église russe est devenue la métropole nationale : c'est la seule dans laquelle personnellement ou par mandataires, MM. Faure, Brissot et Delcassé aillent à la messe. Pour être logiques, ils devraient, à l'exemple de leur royal cousin, l'Empereur de Bulgarie, se faire rebaptiser par un pope. Cela vaudrait bien, après tout, le tintamarre rituel que célèbrent ces messieurs dans les temples du G. Orient.

L'ÉPITHAPHE DE BISMARCK

Le prince de Bismarck a rédigé lui-même son épithaphe. On le sait par une dépêche d'hier. Elle est ainsi conçue :

Prince Bismarck
Né le 1^{er} avril 1815
Mort le...
Un fidèle serviteur de l'empereur Guillaume I^{er}.

Cette épithaphe n'est point pour satisfaire l'empereur régnant. Celui qui vient de mourir grogne sur la pierre qu'il a servi, non l'Allemagne de Guillaume II ou de Frédéric, mais celle de Guillaume I^{er}. Il entend que la postérité sache, par l'inscription lapidaire de son tombeau, avec qui furent son esprit et son cœur. Ils s'étaient point avec le souverain actuellement régnant. C'est le dernier outrage du chancelier à l'adresse dit maître qui voulait échapper à sa lourde intelligence d'une épithaphe à longement hanté Bismarck.

Il y a quelques années, il avait demandé à son administrateur Max Beuer une collection d'épithaphe pour y choisir celle qui, un jour, devrait être inscrite sur son tombeau.
M. Beuer s'empressa de déférer à ce désir. Il en rédigea un certain nombre. Le chancelier les parcourut et les renvoya avec ce petit mot : « J'ai lu la collection d'épithaphe avec plaisir et avec la satisfaction de ne pas encore avoir besoin d'elles ».

À la vérité, aucune ne lui convenait. Et cependant de tous côtés on s'ingéniait à répondre à ce macabre et orgueilleux désir.

Voici quelques-unes des épithaphe qui lui furent adressées :

« Celui dont la parole parcourait l'Europe est silencieux aujourd'hui. Aucun mouvement n'agit plus l'horloge dont les yeux s'ouvrent, pendant l'année terrible, l'heure sur le Rhin. »

« Celui-ci était le colosse du sang et du fer avec des pieds d'argile. Pour le sang, interrogez la France. Son fer, l'Allemagne a gémi. L'argile est ici. »

« La vérité, elle et les rois furent mon échiquier. Maintenant que la mort m'a crié : Echec ! je ne puis plus les mouvoir. »

« Ne m'élèvez aucun monument de bronze ou de marbre, je n'en veux pas. C'est de fer et de sang que nous avons fait — moi et toi, mon empereur — notre peuple fort. Tu es mort. Je suis maintenant. »

Une d'elles était ainsi conçue : un sent moi,

BISMARCK

C'est à peu près celle qu'il a choisie. L'année dernière, il avait dit : « Je n'en veux pas de messages officiels sur ma tombe. »

exclusif de l'affection gardée au grand père, la haine portée au petit-fils.
Les bédouilles faiseurs d'épithaphe croyaient avoir tout prévu, la modestie, l'orgueil, la vérité, l'ironie : ils avaient oublié la rancune.

Nos Dépêches

SERVICES TELEGRAPHIQUE & TELEPHONIQUE SPÉCIAL

Informations

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris. — Le président de la République, parti du Havre à 12 h. 40, accompagné de M. l'abbé, ministre des travaux publics, du directeur de la navigation au ministère des travaux publics, est arrivé à Paris à 4 h. 10.

Il a été reçu à la gare par MM. Delcassé, Trouillot, Viger et le directeur du cabinet du président du conseil.

Après s'être entretenu quelques instants avec les ministres, M. Faure a gagné l'Élysée.

LE MONUMENT D'ALEXANDRE III

Saint-Petersbourg. — La cérémonie d'inauguration du monument élevé à Moscou à la mémoire de l'empereur Alexandre III sera des plus brillantes.

Y assisteront : le tsar, la tsarine, les grands-ducs, les membres du corps diplomatique, les hauts dignitaires de la cour, etc., etc.

LA JOURNÉE DE M. MARÉJOUIS

Paris. — M. Maréjouis, ministre du commerce, a approuvé et contrasigné divers projets qui lui ont été soumis par M. Picard, commissaire général et M. Bouvard, directeur de l'architecture à l'exposition de 1900.

Ces projets sont ceux de la porte monumentale qui s'élèvera à l'entrée du Cours-la-Reine. Le plan du palais des forêts, de la chasse et de la pêche, celui de la navigation et celui de l'horticulture.

LE CARDINAL VANNUTELLI A PARIS

Paris. — Le cardinal Vannutelli, qui vient de représenter officiellement le Pape au Congrès de Bruxelles, a traversé Paris hier soir pour se rendre à St-Lauré, sur-Sèvre, en Vendée, à la maison mère des Filles de la Sagesse, dont il est le cardinal protecteur.

Son Eminence sera samedi de retour à Paris, où elle se propose de passer quelques jours avant de prendre le chemin de Rome.

LA TERREUR DU CLÉRICATISME

Paris. — Le général d'Elloy, appartenant au cadre de réserve, s'est vu refuser par le ministre de la guerre l'autorisation de présider à la distribution des prix de l'école des frères de Bordeaux, où il avait exercé les fonctions de chef d'état-major.

LE VOL DE L'AMIRAL HUMANN

Paris. — En réponse aux allégations de certains journaux prétendant que la valise dont l'amiral Humann a été dépourvu contenait des documents importants, on nous communique une note officielle disant :

« Renseignements pris, nous pouvons rassurer complètement nos lecteurs : la valise de l'amiral Humann ne contenait aucune pièce importante. »

PROMOTIONS MILITAIRES

Paris. — On annonce que le général Goussier, en automne, une division, à moins qu'il ne soit chargé des fonctions de gouverneur de Nice. L'admission au cadre de réserve du général Vincendon, commandant la division de Montauban, donnera lieu à un mouvement qui sera arrêté après les manœuvres.

D'ici là aura lieu une promotion, en remplacement du général Billot, qui cesse de compter dans le cadre, bien que maintenu en activité, comme ayant commandé en chef, et du général de France, commandant le premier corps.

LA MORT

BISMARCK

Condolances impériales

Berlin. — Le Moniteur de l'Empire a publié ce matin, dans un supplément, un rescrit impérial adressé de Friedrichsruh, le 2 août, au chancelier de l'Empire et ainsi conçu :

« Je pleure avec mes Augustes alliés et avec tout le peuple allemand, près du cercueil du premier chancelier de l'Empire allemand, prince Otto de Bismarck, duc de Lauenbourg.
« Nous qui avons été témoins de ses actes magnifiques, nous qui avons admiré en lui le maître de la diplomatie, le champion intrépide dans la guerre comme dans la paix, le fils le plus dévoué de la patrie et le plus fidèle serviteur de son empereur, nous sommes profondément ébranlés par la mort de l'âme que le seigneur Dieu avait créée pour être l'instrument qui devait réaliser l'immortelle idée de l'unité et de la grandeur de l'Allemagne. »

« Ce n'est pas le moment d'énumérer tous les actes que le grand mort a accomplis, toute la sollicitude qu'il a eue pour l'empereur et pour l'Empire et tous les succès qu'il a obtenus. Ils sont trop nombreux et trop nombreux. L'histoire seule pourra les graver sur des tables d'airain et les y graver toutes. »

« Mais l'épreuve le besoin d'exprimer

mer devant le monde entier la douleur unanime et l'admiration reconnaissante de la nation allemande est remplie aujourd'hui, et je prie, au nom de la nation, de conserver et de développer ce que le grand chancelier a créé sous l'empereur Guillaume le Grand, et de le défendre s'il le faut avec mon sang.

« Que le Seigneur Dieu nous aide. »

Je vous charge de rendre ce rescript public.

Les derniers devoirs

On continue, du matin au soir, à ouvrir des télégrammes et à répondre à ceux qui, d'après l'étiquette, doivent recevoir une réponse immédiate.

Le docteur Schweininger, à lui seul, a reçu 400 télégrammes de sympathie. Ses nombreux amis ont décidé de récompenser ses services auprès de M. de Bismarck et de lui offrir une reproduction en argent du colossal monument du chancelier par le professeur Begas, qui sera érigé devant le Reichstag.

M. de Manteuffel, président, et le comte Hatten Czapski, secrétaire de la Chambre des Seigneurs, sont arrivés, ce matin, pour présenter les témoignages de sympathie de la Chambre. Ils sont repartis à une heure pour Berlin.

Une scène comique s'est produite lorsque le vieux valet de chambre du prince de Bismarck a été présenté à l'empereur. Abominablement gris, il a éclaté de rire, au grand scandale des assistants.

L'empereur et sa suite se sont montrés très étonnés du nombre considérable de couronnes. Elles encombraient littéralement le château, toutes les pièces en sont pleines. On y voit, depuis les couronnes pompées des souverains allemands et des corps constitués, jusqu'aux simples couronnes de chène envoyées par les vieux invalides.

J'ai pu pénétrer dans la chambre mortuaire. Des tapis noirs recouvrent le parquet et les murailles.

Le catafalque se trouve placé où était le lit de Bismarck. Le cercueil est de chêne clair avec des poignées d'argent.

Bismarck repose dans un linceul de satin noir garni de dentelles. Quatre colonnes supportent des lampadaires. A droite et à gauche du cercueil, se tiennent des gardes-chasse en tenue de gala.

La famille de Bismarck a communiqué, hier, après la fermeture du cercueil.

Quelques heures avant l'arrivée de l'empereur, on a dressé un autel au pied du cercueil. On s'est servi, à cet effet, de la tranchée historique sur laquelle fut signé, à Francfort, le traité de paix avec la France.

Parmi les couronnes arrivées à la dernière heure, je vous signalerai celle de Li-Hung-Tchang.

Le Sénat de Hambourg a voté l'érection d'un monument à Bismarck.

Le testament

L'ouverture du testament ne réserve aucune surprise. Depuis des années, M. de Bismarck était tombé d'accord avec ses fils et sa fille sur le partage de ses biens. La propriété de Friedrichsruh et le titre de prince reviennent à son fils aîné, le comte Herbert. Provisoirement, toutefois, la famille du comte de Rantzau, le gendre de l'ancien chancelier, habitera Friedrichsruh.

La fortune en titres et en espèces est déposée en partie à la Banque d'Angleterre et en partie chez le banquier Bleichroder de Berlin. Elle dépasse de plusieurs millions l'estimation qu'on en faisait. Rien que les bijoux, les décorations, l'argenterie, l'orfèvrerie et les cadeaux, qui se trouvent en dépôt chez les joailliers de la Cour, les frères Friedländer, ont plus d'un million de valeur.

Le peintre Lenbach, qui paraît être au courant des affaires du prince décédé, affirme que sa fortune ne dépasse pas trente millions de marks. On la croit généralement plus considérable.

Les obsèques

La famille de Bismarck se refuse à procéder à une inhumation provisoire sur la colline des Cérès, en face du château.

On va donc placer une double porte dans la chambre où se trouve le cercueil et la boucher hermétiquement.

Les seules paroles prononcées avant le service religieux d'hier soir furent celles que prononça le comte Herbert, s'adressant à Guillaume II et s'excusant de l'étroitesse de l'entrée du château.

L'empereur regarda silencieusement pendant quelques minutes le cercueil et prit des mains de son aide de camp la couronne qu'il déposa lui-même sur la bière.

A huit heures le docteur Schweininger promena les reporters dans les salles du château où les couronnes sont entassées et leur dit malicieusement : « Messieurs avant de quitter Friedrichsruh il faut que vous voyiez ce que vous aviez déposé. »

Une cérémonie religieuse en l'honneur du prince de Bismarck aura lieu jeudi prochain, à dix heures du matin, en l'église construite en souvenir de l'empereur Guillaume I^{er}.

Tous les princes et la cour sont invités à assister à cette cérémonie, ainsi que les membres du Reichstag et du Landtag, et de nombreuses notabilités.

Impressions diverses

Vienne. — De nombreux groupes politiques allemands d'Autriche ont envoyé des couronnes et des adresses de condoléances à Friedrichsruh.

Les journaux polonais de Lemberg jugent sévèrement l'œuvre de Bismarck.

La *Gazeta Narodowa* dit : « Bismarck fut un grand egoïste. Le pauvre peuple allemand lui doit le militarisme qui pèse sur l'Allemagne. »

Le *Dziennik Polski* qualifie Bismarck de grand criminel.

L'AFFAIRE JUDET-ZOLA

La question de compétence

Paris. — La neuvième chambre correctionnelle s'occupe aujourd'hui du procès en diffamation intenté par M. Zola contre M. Judet et le *Petit Journal*.

On sait que le tribunal soulève de lui-même la question d'incompétence, se basant sur la qualité de fonctionnaire du père de M. Zola, pris à partie par M. Judet.

Le ministère public soutient la thèse d'incompétence et conclut que le tribunal correctionnel doit se dessaisir de l'affaire et la renvoyer à la cour d'assises.

M. Labori répond au ministère public.

L'avocat de M. Zola combat l'incompétence. Il prétend que l'intention de M. Judet n'était pas de diffamer la mémoire de François Zola, lieutenant d'habilement, mais bien de chercher à ternir la vie de son héritier vivant, M. Emile Zola, simple citoyen n'occupant aucune charge publique.

Il termine en demandant au tribunal de se déclarer compétent.

On veut, dit-il, nous faire aller devant la cour d'assises, pour faire la preuve ; mais on ne veut pas nous laisser les moyens de nous défendre. Lorsque nous avons demandé la communication de certaines pièces, on nous les a refusées.

Un nom du *Petit Journal*, M. Henri Bonnet combat les arguments de M. Labori. Il reproche à l'avocat de M. Zola de vouloir chercher encore à fuir un débat qui l'épouvante, en se retranchant derrière des roueries de procédure. Il reproche en outre à M. Zola, « qui, dit-il, a tant à cœur de venger la mémoire de son père », de ne pas être présent à l'audience.

L'audience est suspendue à une heure et demie. A la reprise, le tribunal, par un jugement longuement motivé, se déclare compétent.

Les débats

Après la décision de compétence prise par le tribunal, l'affaire s'est engagée.

M. Labori s'est levé et a demandé au président de poser la question suivante à M. Judet :

« Voulez-vous demander à M. Judet s'il affirme l'existence des lettres du colon Combes et s'il peut dire où se trouvent ces lettres ? »

La question est posée à M. Judet qui répond :

« Je suis lié par le secret professionnel. Ce que je puis affirmer, c'est que les lettres du colon Combes existent. J'en ai vu des copies. »

M. Labori donne alors lecture d'un article de l'*Aurore* relatif à ces mêmes

lettres et dans lequel il est dit que les originaux de ces lettres se trouveraient au ministère de la guerre.

M. Judet, interrompant. — Eh ! bien, voilà tout !

Il s'engage alors une discussion dans laquelle M. Labori indique qu'il considère cette exclamation de M. Judet comme un aveu qu'il a vu les pièces au ministère de la guerre.

M. Judet s'en défend.

M. Labori fait alors la déclaration suivante :

« La réponse que vient de faire M. Judet crée une situation particulièrement grave, que j'avais déjà envisagée, mais devant laquelle j'avais hésité. Etant données cependant les circonstances, je dépose entre les mains du substitut occupé à l'audience une plainte en faux contre M. Judet. »

Le substitut ayant déclaré qu'il mettrait cette plainte au parquet, les avocats du *Petit Journal* ont alors demandé au tribunal, en présence du grave incident créé, de prononcer le renvoi de l'affaire.

Le tribunal a passé outre aux débats.

Notons que M. Labori a déclaré, au cours de ses explications, avoir demandé au ministère de la guerre communication du dossier de Zola père et d'avoir essuyé un refus.

Le jugement

Après les plaidoiries de M. Labori et de M. Bonnet, la 9^e chambre a rendu le jugement suivant :

« Attendu que les expressions employées sont diffamatoires et outrageantes et qu'une échappatoire invoquée par M. Judet ne suffit pas pour l'excuser en ce qui concerne Marion ; attendu qu'il n'a pas pu ignorer la polémique à laquelle se livrait M. Judet. »

En ce qui concerne l'application de la peine : 1^o Tout en tenant compte de l'ardeur de la lutte engagée ; 2^o des atouts dont certains officiers ont été l'objet ; 3^o des violences faites de part et d'autre. Cependant, le tribunal a le devoir de se montrer sévère. En conséquence, M. Judet est condamné à 2.000 francs d'amende. M. Marion, directeur du *Petit Journal*, à 500 francs d'amende plus tous deux solidaires à 5.000 francs de dommages-intérêts et aux frais de l'insertion du jugement dans dix journaux.

LA GUERRE HISPANO-AMERICAINE

LA SITUATION EN ESPAGNE

Madrid. — Aujourd'hui la presse commence la campagne contre le cabinet Sagasta à propos de la paix et de ses conséquences éventuelles dans la politique intérieure de l'Espagne. Elle laisse entendre que M. Sagasta aurait commencé hier, dans une longue conférence avec M. Pidal, à poser les jalons pour concilier avec les conservateurs leur retour au pouvoir assis après la signature de la paix.

Les journaux de la droite affectent de croire que les conservateurs seraient plus aptes à tenir tête aux partis extrêmes pendant la période de réorganisation après la guerre.

Les partisans du cabinet, au contraire, affirment que M. Sagasta est résolu à rester au pouvoir et que les conservateurs ne sont nullement pressés de recueillir sa succession. On annonce le retour prochain à Madrid du maréchal Martínez Campos, de MM. Silveira, Romero Robledo, etc.

Le gouvernement ne convoquera pas les Cortès avant l'automne. Si la réponse décisive des Etats-Unis arrive dans la journée, le conseil se réunira ce soir pour compléter les formalités de l'acceptation officielle des conditions de la paix.

Dans les hautes régions officielles, on croit sûrement arriver à une entente qui rencontrera peu de résistance dans le pays.

LA SITUATION FINANCIÈRE

Madrid. — A la suite de nombreuses faillites déjà signalées hier, une réunion de créanciers a eu lieu dans la soirée à la Courciers afin d'empêcher le manque de titres de la Dette au cours de la liquidation actuelle.

Il a été décidé de fixer le cours de liquidation à 53 50.

En conséquence les opérations à découvert devront être négociées au comptant.

MOUVEMENT CARLISTE

Londres. — D'après une dépêche de Madrid un soulèvement carliste se serait produit à Venta dans la province de Valence.

L'ACCEPTATION PROBABLE DE LA PAIX PAR LES ESPAGNOLS

Londres. — On annonce que le gouvernement espagnol a accepté en principe les conditions de paix imposées par les Américains. Les demandes de renseignements adressées à Washington, postérieurement au conseil de cabinet, avaient trait à des questions de détail.

L'acceptation des conditions américaines ne sera pas publiée avant qu'on ait reçu la réponse à ces demandes.

Jusqu'à présent, aucune réponse d'aucune sorte n'a été reçue à Washington de l'Espagne.

Le conseil de cabinet a tenu une séance qui a duré 1 h. 10. C'est dans cette réunion qu'on a décidé la communication officielle des conditions de la paix. Le fait de cette publication est de mettre un terme aux suppositions que publient les journaux sur la nature de ses clauses. On fait remarquer qu'il n'y a à aucune solution de l'étiquette, attendu que le cabinet sait parfaitement que le gouvernement espagnol a reçu la note qui lui a été adressée.

M. Jules Cambon, ambassadeur de France, sera reçu aujourd'hui en audience particulière par M. Mac Kinley pour lui remettre la réponse du gouvernement espagnol aux conditions de la paix, qui lui a été transmise par le ministre des affaires étrangères de France.

Washington. — On attend pour demain la réponse du gouvernement des Etats-Unis à l'Espagne. A partir du moment où cette réponse sera communiquée le rôle d'intermédiaire dont la France était chargée pour assurer les communications entre les deux belligérents prendra fin et les négociations se poursuivront entre les représentants des deux pays.

L'Espagne a témoigné le désir que les négociations aient lieu à Paris entre son ambassadeur et celui des Etats-Unis.

On ne sait encore si M. Mac-Kinley accèdera à ce désir.

LES MANŒUVRES D'AUTOMNE

1^o Sur la Loire, 8^e et 13^e corps :

Les 8^e et 13^e corps manœuvreront l'un contre l'autre du 8 au 16 septembre, dans le polygone borné par les villes et localités suivantes : Issy-l'Évêque, Digoin, Marcigny, la Palisse, Moulins.

Elles auront lieu sous la direction du général de Négrier.

Les 6^e et 7^e divisions de cavalerie prendront part à ces manœuvres. La revue finale aura lieu, le 16 septembre, près de Moulins.

Deux divisions provisoires de cavalerie formées, l'une par les brigades du 2^e arrondissement d'inspection et l'autre par celles du 4^e, prendront part à ces manœuvres d'ensemble, du 20 au 29 août, sous la direction du général Jacquemin.

La zone de manœuvres est comprise entre Tours, Blois, Montmorillon, Poitiers et Saumur.

2^o Dans le sud-est : 14^e corps :

Dans le 14^e corps, la 28^e division manœuvrera dans les Bagnes, du 7 au 17 septembre. Chaque brigade comprendra une batterie montée et une de montagne. Le 4^e dragons prendra part aux manœuvres. La 27^e division exécutera de simples manœuvres de brigade.

15^e corps :

Les deux divisions du 15^e corps manœuvreront d'abord l'une contre l'autre, puis seront réunies pour opérer contre un ennemi fictif, du 7 au 15 septembre, dans la zone de Draguignan, Cuers, Gardanne, Orgon, Cadet, Aix, Colognac.

Nouvelles Diverses

Cinquante personnes empoisonnées

Paris. — On mande de Bruxelles au *Petit Parisien* :

Une épidémie considérable règne en ce moment à Aertreke, commune située non loin de Bruges.

Un cultivateur vendant en détail de la viande d'un jeune veau qu'il avait tué, un grand nombre d'acheteurs se présentèrent.

La viande avait bon goût, les paysans se trouvaient ni Arroyo ni son associé.

Les royalistes pensèrent donc que les deux chefs s'étaient réfugiés dans les bâtiments de l'hacienda, où il devenait plus dangereux de les pourchasser.

— Allons, s'écria don Rafael en secouant par le bras le Catalan toujours absorbé dans sa contemplation, il faut en finir avec tous ces brigands, et surtout avec leurs chefs ; ce n'est pas le moment de s'apitoyer.

— Hélas ! reprit Veraegui avec un soupir de regret, je pense que notre provision de cordes neuves ne nous servira de rien : car ceux-ci sont bien morts, et quand aux autres, il va nous falloir les brûler dans leur repaire ; c'est affreux !

— N'en faites rien, seigneur colonel, dit le domestique de don Fernando d'un ton suppliant ; mon pauvre maître n'est pas au pouvoir de ces bandits, et s'il est vivant encore, faut-il qu'il soit brûlé comme eux. Tous ses gens, en outre, ne sont-ils pas prisonniers comme lui ?

Au fait, répondit don Rafael ému de pitié, nous ne pouvons songer à envelopper dans un sort commun les victimes et les bourreaux, ni à faire grâce aux misérables ; forcer ces vipères dans leur nid, c'est nous exposer à perdre bien du monde.

C'est embarrassant, en effet, dit le lieutenant ; je ne vois qu'un moyen pour obtenir d'eux qu'ils nous rendent leurs prisonniers, c'est de leur proposer l'amnistie ; je veux dire par là leur offrir de les pendre de la manière

en mangèrent plus que de coutume ; mais tous, hommes, femmes et enfants devinrent malades et durent se mettre au lit en proie à d'horribles souffrances. Les personnes empoisonnées sont au nombre de cinquante ; plusieurs sont dans un état désespéré.

Le parquet de Bruges s'est rendu sur les lieux. Les experts ont reconnu que le veau était sain ; seulement la bête, une fois abattue et dépêchée, a été conservée dans une étable et la viande se sera gâtée par les miasmes du fumier.

VARIETES

LA LÉGION ÉTRANGÈRE

Que définitivement constituée, l'armée coloniale soit attribuée au département de la guerre, ou bien à celui de la marine, peu importe : dans les deux cas la Légion étrangère est un des corps de troupe qui certainement seront appelés à faire partie du noyau de cette armée. Il ne semble donc pas hors de propos d'en parler, en ce moment.

Nous entretenons, d'ailleurs, avec le colonel de Villebois-Mareuil, qui commandait, il y a peu de temps encore, le premier régiment étranger à Sidi-Bel-Abbès, nous lui demandons de nous communiquer les plus importantes des impressions recueillies par lui, durant son passage à la Légion.

— C'est bien, nous répondit-il, le commandement le plus intéressant que puisse avoir un chef, que le commandement des pauvres héros, sans famille et sans autre appui que celui qu'ils trouvent près de leurs officiers. Les natures viciées, les caractères aigris, qu'on rencontre à la Légion, demandent, pour être utilisés, un tact réellement extraordinaire de la part des supérieurs. Maintenant, on ne doit pas laisser une seule minute les légionnaires livrés à leurs réflexions : dès qu'ils ne dorment pas, il faut les occuper à des travaux militaires, à des exercices, à des manœuvres, à des expéditions, etc., etc.

Non, voyez vous, quand on a commandé de pareils régiments, tout autre commandement vous paraît banal, et on est presque content de pouvoir, après, s'abandonner au repos, à ses souvenirs.

Souvenirs partagés, dans tous les cas, par ceux qui ont suivi la Légion étrangère soit au Tonkin, soit à Madagascar, soit au Dahomey, soit à Madagascar ; qui l'ont vue incarner cet esprit d'en avant à outrance, cette endurance, cette impassibilité s'ouvrant devant la misère destructive, qualités qui donnent bien la trempe d'un métal de soldat.

Dans cet hybride milieu où l'homme entre, en quelque sorte, masqué, sans papiers d'identité, ni même de nationalité, sans extrait de casier judiciaire, sans rien qui le recommande, rien qui parle de son passé, il y a un étrange mélange de bon et de mauvais, d'héroïsmes latents et d'âmes qui sont à tout jamais dégradées ; mais on peut dire que de cet ensemble, philosophiquement indéfinissable, se dégage une énergie de fer, une instinctive passion des aventures, une étonnante fécondité d'initiatives, un suprême dédain de la mort, toutes les originalités sublimes des vertus guerrières.

Et cette impression de l'ensemble se reflète chez le légionnaire pris isolément. Tous les hommes sont propres et bien tenus à la Légion ! Jamais les camarades ne souffriront l'un par l'autre, quel qu'un de malpropre ; ils le tueraient plutôt.

Que le légionnaire passe libre dans la rue, ou qu'il rende les honneurs, figé dans son immobilité de factionnaire, c'est toujours cet air décidé, cette allure dégagée qui révèle le soldat dans la mâle acceptation du mot.

Je n'ai jamais vu de militaire avoir, avec autant de constance, cette tenue irréprochable, ce fier salut, cette discipline d'extérieur impeccable.

Mais, je sais bien qu'il faut le connaître, et qu'à l'officier, nouveau venu à la Légion, il cause la plupart du temps une déception. Il apparaît pour instruit, très médiocre tireur, tout à fait mauvais marcheur ; et, ces infirmités militaires, on est enclin à l'en rendre seul responsable, sans lui faire l'honneur de son âme indomptable, qu'il n'appartient qu'aux événements de mettre en pleine lumière.

Le légionnaire vit dans son rêve !

Quel est ce rêve ? Nul ne pourra jamais le préciser, pas même lui ; seulement, il le rend responsable de toutes ses mésaventures, ce rêve, et il lui a donné un nom qui à lui seul le définit amplement : il l'appelle « le cafard ! »

A la Légion, il y a, comme simples soldats, quelques officiers français maladroitement démissionnaires ou bien réformés, des officiers étrangers venus à la suite d'une faute, dont les uns se vantent et que les autres dissimulent avec soin. Nombreux surtout sont les anciens sous-officiers qui, au sortir d'un régiment et marchant à l'assaut d'une existence civile, ont trouvé le mur trop haut, sont bréchés pour y passer et se sont découragés d'attendre.

Les Allemands s'y trouvent en grande majorité, mais le nombre des Autrichiens-Lorrains, réfractaires au service de l'Allemagne, va en diminuant chaque année. Je crois, entre parenthèses, qu'on a bien fait de ne pas laisser aboutir la proposition tendant à créer un régiment composé uniquement d'Alsaciens-Lorrains. L'effectif de ce régiment n'aurait pu se maintenir.

En somme, presque tous les peuples sont représentés à la Légion, et, outre les Allemands qui forment la grande masse, il y a des Autrichiens, des Italiens, des Américains, des Vénézuéliens, des Turcs, etc., mais très peu de Russes.

Ah ! mon cher confrère, qu'on se désole ! J'aurais à vous donner sur ce coin de l'armée, vous pourriez avec eux écrire tout un volume ! L'ouvrage que je vous envoie, que rien au monde n'est ignoré, même des militaires, que l'organisation de la Légion, que son recrutement en hommes et en cadres, que l'insuffisance de ses moyens d'entretien et de commandement, que la situation dans les colonies, auxquelles elle est affectée seulement depuis 1890.

Ainsi, la limite inférieure de 18 ans pour la possibilité d'engagement dans la légion étrangère est désastreuse. En effet : il est bien entendu qu'on ne doit envoyer sous les terribles climats de la plupart de nos possessions lointaines que des hommes faits ; et, maintenant, retenu dans les dépôts d'Algérie, les engagés, qui n'aspirent qu'à l'expédition coloniale, de leur rêve, leur seule distraction, et une réelle cruauté.

D'un autre côté, la relève des grades entre ces mêmes dépôts d'Algérie et les détachements coloniaux de la Légion est forcément mal opérée. J'ai vu des yeux vus des compagnies de 150 hommes n'avoir parfois pour tout sous-officier qu'un adjudant.

Mais, que voulez-vous, la Légion est chose éloignée, on s'en désintéresse en France, personne ne tient à s'en occuper !

Commandant de Trémeux.

Les élections du 11^e arrondissement

Les remerciements de MM. Gourju et Dupriez à leurs électeurs.

Chers Concitoyens,

Le scrutin du 31 juillet a sanctionné une fois de plus, dans notre arrondissement, par deux victoires simultanées, la forte et volontaire discipline, le bon esprit de suite qui, sous l'impulsion d'un homme de premier ordre, ont permis à l'Union des trois comités des républicains libéraux, des républicains progressistes et des républicains ouvriers l'inébranlable confiance du suffrage universel manifestée depuis cinq ans dans nos élections consécutives.

Vous avez répondu par vos bulletins de vote à la phraseologie vieillotte et démodée où les comités radicaux essayaient sans rire de nous faire passer à vos yeux pour des monarchistes déguisés, pour des ennemis de la société civile, et prêtes à dévaler sur le sort de la République avec les intérêts d'une coterie.

Il fallait en finir avec ces clichés qui trompent plus personne, pas même les auteurs, avec ces accusations dérisoires qui seraient malhonnêtes si elles n'étaient depuis longtemps percées à jour par le bon sens des électeurs et devenues ainsi presque inoffensives. Vous venez d'en faire souveraine justice.

Pour nous, Messieurs, que vous avez honorés de vos suffrages et qui vous gardons une profonde reconnaissance nous serons le lendemain du succès de ce nous étions la veille, des républicains fermes et résolus, respectueux de toutes les libertés, respectueux aux intérêts de tous nos concitoyens, quels qu'ils soient, amis ou adversaires.

Mais, plus spécialement, dans les

FEUILLETON DE LA « FRANCE LIBRE » du 11 août 1898

— 58 —

LE CATALAN

par Gabriel FERRY

Quelques-unes des grenades purent être éteintes ; mais la plupart éclatèrent avec fracas entre les jambes des chevaux, qui, saisis de terreur, échappèrent à leurs cavaliers en les foulant aux pieds, et redoublèrent le désordre au milieu duquel les cris des blessés et les imprécations de fureur des bandits se mêlaient aux détonations répétées de nouveaux projectiles qui pleuvaient par-dessus les murs.

Une explosion plus terrible précéda un second boulet de canon, qui pénétra par l'ouverture de la porte et traça dans les rangs pressés des insurgés une épouvantable trouée.

— Encore ! encore ! cria la voix de don Rafael ; qu'on jette les second ventail de la porte !

Deux cavaliers se détachèrent de ses côtés et furent porter l'ordre à fray Tomas et au lieutenant Veraegui de s'étendre sur le devant de l'hacienda en demi-cercle, dont chaque extrémité devait le rejoindre.

Telle fut la rapidité avec laquelle les artilleurs rechargèrent leur pièce, que les deux cavaliers avaient à peine eu le temps de s'éloigner, qu'une troisième explosion gronda, et que le dernier

battant de la porte tombait arraché de ses gonds.

De nouvelles grenades éclatèrent en cet instant au milieu de la cour, où les insurgés, privés de leurs deux chefs, ne savaient à quel parti se résoudre.

On se souvient qu'en effet Arroyo, accompagné de Bocado, devait monter à cheval pour se mettre à la poursuite de la jeune maîtresse de l'hacienda de San Carlos, ce qui avait été exécuté.

Sans ordres précis qui les dirigeaient, les insurgés hésitèrent sur le choix des moyens de défense. Les chefs subalternes, troublés de la responsabilité dont ils étaient chargés, donnèrent des commandements contradictoires.

Les uns, ce fut le plus grand nombre, cédant à une terreur invincible, ignorait à combien d'ennemis ils avaient affaire, et pour échapper aux grenades et aux boulets, se réfugièrent dans les étages supérieurs.

Les plus braves, résolus à vendre chèrement leur vie, et à se frayer un passage pour aller rejoindre leurs chefs, s'élançèrent par dessus les débris de la porte. Mais devant eux

